

**Délibération
du Conseil de Communauté**

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 50
Membres absents : 28
Procurations : 18

Séance du 29 juin 2022
Sous la Présidence de M. Jean-Marc DEICHTMANN
Président de Saint-Louis Agglomération

2^{ème} QUESTION

Comptes Administratifs 2021
(DELIBERATION n°2022-112)

2.7.1 Compte Administratif budget annexe Zone d'Activités Economique à Attenschwiller 2021

Il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver le Compte Administratif budget annexe Zone d'activités Economique à Attenschwiller 2021 qui s'établit comme suit :

LIBELLES	REALISATIONS		RESTES A REALISER		TOTAL
	SECTION DE	SECTION	SECTION DE	SECTION	
	FONTION- NEMENT	D'INVES- TISSEMENT	FONTION- NEMENT	D'INVES- TISSEMENT	
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses	494,00	0,00	0,00	0,00	494,00
Déficit 2020	116 131,65	0,00	0,00	0,00	116 131,65
Excédent 2020	0,00	202 465,74	0,00	0,00	202 465,74
Résultats 2021	-116 625,65	202 465,74	0,00	0,00	85 840,09
	EXCEDENT DE CLOTURE DU BUDGET ZAE ATTENSCHWILLER				85 840,09

Après avoir entendu les explications de Mme Schmidiger, 1^{ère} Vice-Présidente, et après que M. Deichtmann eut quitté la séance, le Conseil de Communauté :

☞ approuve à l'unanimité le Compte Administratif budget annexe Zone d'Activités Economique à Attenschwiller 2021 de Saint-Louis Agglomération tel qu'il est présenté.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 30 juin 2022

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN